



APVF
PETITES VILLES
DE FRANCE

**Association
des petites villes
de France**

42, boulevard Raspail
75007 Paris
Tél. 0145440083
www.apvf.asso.fr

M. Bruno RETAILLEAU
Ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 Paris Cedex 08

Paris, le 27 février 2025

Monsieur le Ministre d'Etat,

Au nom de l'Association des Petites Villes de France, nous souhaitons attirer votre attention sur les difficultés rencontrées par Monsieur Éric HOULLEY, vice-président de la région Bourgogne-Franche-Comté et maire de Lure (Haute-Saône), membre du Bureau de l'APVF, en raison de la décision de l'État d'assurer l'hébergement, dans l'un des hôtels de cette commune, de Monsieur Karim Mohamed AGGAD, islamiste fiché S et frère de l'un des terroristes responsables de l'attentat du Bataclan.

Si les maires comprennent la nécessité d'assurer l'hébergement et le contrôle de ce type d'individus, il n'en reste pas moins évident qu'une telle décision, prise par les services de l'État, est de nature à susciter, parmi la population de la commune concernée, l'incompréhension voire l'inquiétude, en particulier dans les petites villes à taille humaine. Il aurait été sûrement possible, pour les services de l'État, de mieux préparer, en concertation avec le maire, l'hébergement de cet individu dans la commune. Il devrait également être possible de ne pas prolonger plusieurs mois un tel hébergement dans la même ville, afin d'éviter que des crispations apparaissent au sein d'une même population. Enfin, les maires sont souvent considérés, à tort, et parfois à la faveur d'instrumentalisations politiques malveillantes, ce qui est précisément le cas pour notre collègue Eric Houlley, comme ayant donné leur accord à une telle décision, ce qui leur vaut au mieux des récriminations indues, au pire des menaces sur leur personne. En pareil cas, il me semble que le rappel de la responsabilité exclusive de l'État, initiateur de la mesure et seul décideur en la matière, par un propos public du préfet, permettrait d'éviter au maire d'être injustement mis en cause. Une prise de parole publique, rapide et claire du préfet de la Haute-Saône serait en tout cas particulièrement bienvenue en l'espèce, afin d'éviter que la campagne de déstabilisation du maire de Lure ne prenne encore plus d'ampleur.

Au-delà du seul cas de cette commune, il ne nous paraît plus possible qu'on mette les maires devant le fait accompli dans de telles situations.

En vous remerciant par avance de l'accueil que vous réserverez à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre d'État, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Christophe BOUILLON
Ancien député de Seine-Maritime
Maire de Barentin

Loïc HERVÉ
Vice-Président du Sénat
Sénateur de Haute-Savoie

*Le Président
Le Président
délégué*